



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Schéma Régional de  
Cohérence Écologique

AUDE GARD HÉRAULT LOZÈRE PYRÉNÉES-ORIENTALES



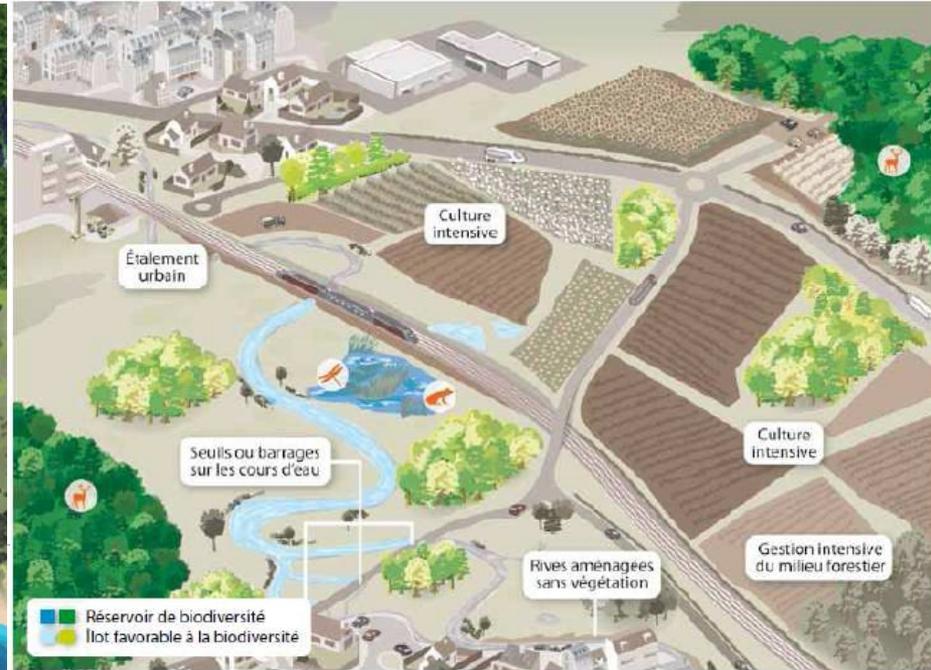
La Région

**Occitanie**

Pyrénées - Méditerranée

# Schéma Régional de Cohérence Ecologique ex-Languedoc-Roussillon

# Rappel : le SRCE, la TVB régionale



## Objectifs :

- préserver et restaurer les continuités écologiques et paysagères nécessaires au bon état de la biodiversité
- disposer d'une nouvelle clé d'analyse et de nouveaux outils pour l'aménagement durable du territoire

# Rappel : cadre législatif et réglementaire

- *Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement*
- *Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement*

– Objectif de création d'une TVB nationale d'ici fin 2012

Inscription de la TVB



**Code de l'environnement :**

article L. 371-1 et suivants

- **TVB = un nouvel outil pour la biodiversité avec aires protégées, inventaires,...**
- **Objectifs, dispositif**



**Code de l'urbanisme :**

articles L. 121-1, L. 122-1, L. 123-1 et suivants

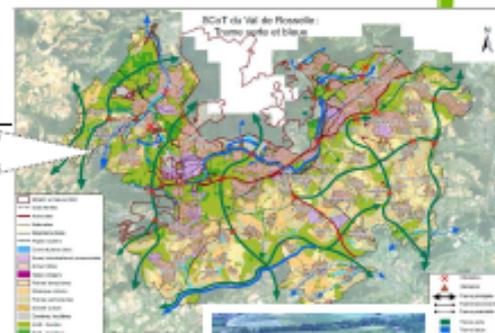
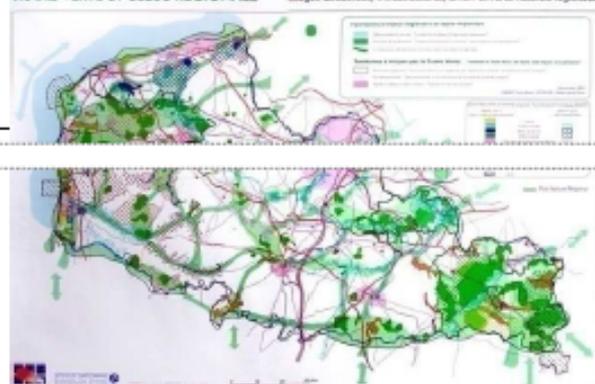
- **Ajout des objectifs de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques**



# Un dispositif à 3 niveaux emboîtés



TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE Images, données, Infrastructures, ZNIEFF et Parc naturels régionaux



## Orientations nationales

- ✓ Choix stratégiques
- ✓ Enjeux nationaux et transfrontaliers
- ✓ Guide méthodologique visant la cohérence des SRCE
- ✓ Exemplarité de l'Etat projets et infrastructures
  - Adoption par d'Etat
  - Fin 2012

prise en compte

## Schéma régional de cohérence écologique



- Co-élaboration Région-État
- Enquête publique

prise en compte

Documents de planification et projets des collectivités

# Rappel : implications juridiques



# *Rappel : implications juridiques*



## **Opposabilité**

Types de relation régissant les rapports juridique entre plusieurs normes

### **Prise en compte**

Possibilité de déroger, sous le contrôle du juge, pour un motif tiré de l'intérêt de l'opération envisagée.

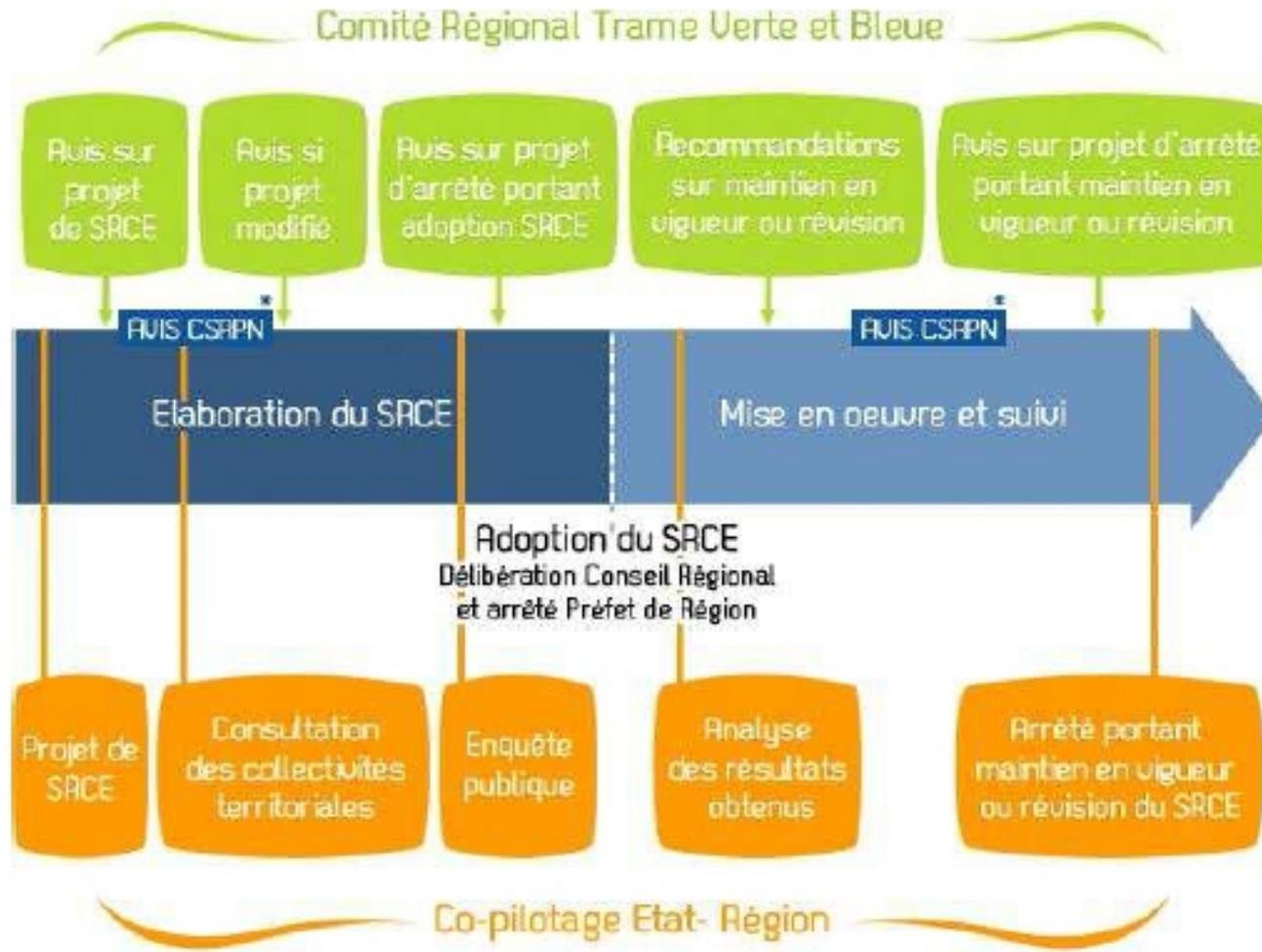
### **Compatibilité**

La norme inférieure ne doit ni empêcher ni contrarier l'application de la norme supérieure.

### **Conformité**

Obligation positive d'identité de la norme inférieure à la norme supérieure.

# Gouvernance



# Gouvernance



## 21 Comités régionaux Trames verte et bleue

décret n° 2011-739 du 28 juin 2011

### Composition :

5 collèges (seuil minimal de représentation)

- Élus (30%)
- Etat et ses établissements publics (15%)
- Organismes du monde socioprofessionnel et usagers de la nature (20%)
- Associations œuvrant pour la préservation de la nature et gestionnaires d'espace naturels (15%)
- Scientifiques et personnalités qualifiées (5%)

Equilibre aménagement du territoire / biodiversité

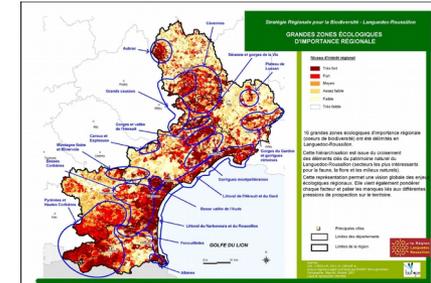
Lien fort entre trame verte et trame bleue

Nombre de membres maîtrisé

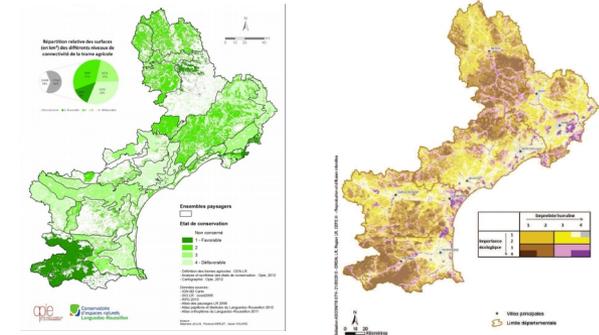


# SRCE ex-LR : le parti pris

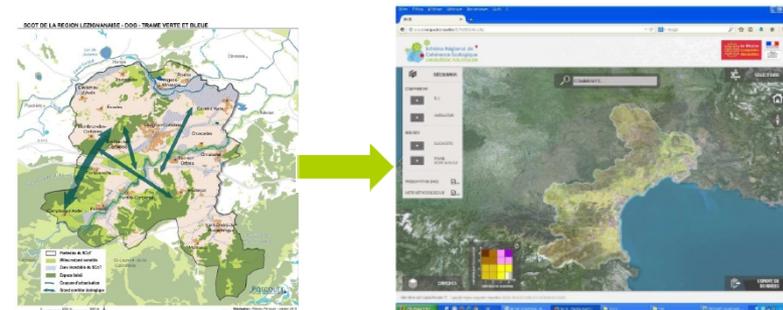
1. Le SRCE est un bras armé de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité



2. Élaborer la TVB régionale revient à identifier les fonctions puis les enjeux écologiques du territoire



3. Un SRCE n'a de sens que s'il est mobilisable par les acteurs locaux



# SRCE ex-LR : le parti pris

Diagnostic et enjeux régionaux relatifs aux continuités

Définition des réservoirs de biodiversité et des corridors

Échelle 1/100 000

Plan d'action stratégique

Méthode de travail GT ERC

Fiabilité au 1/25 000e

Opposabilité

au 1/100 000e

Spécificité régionale

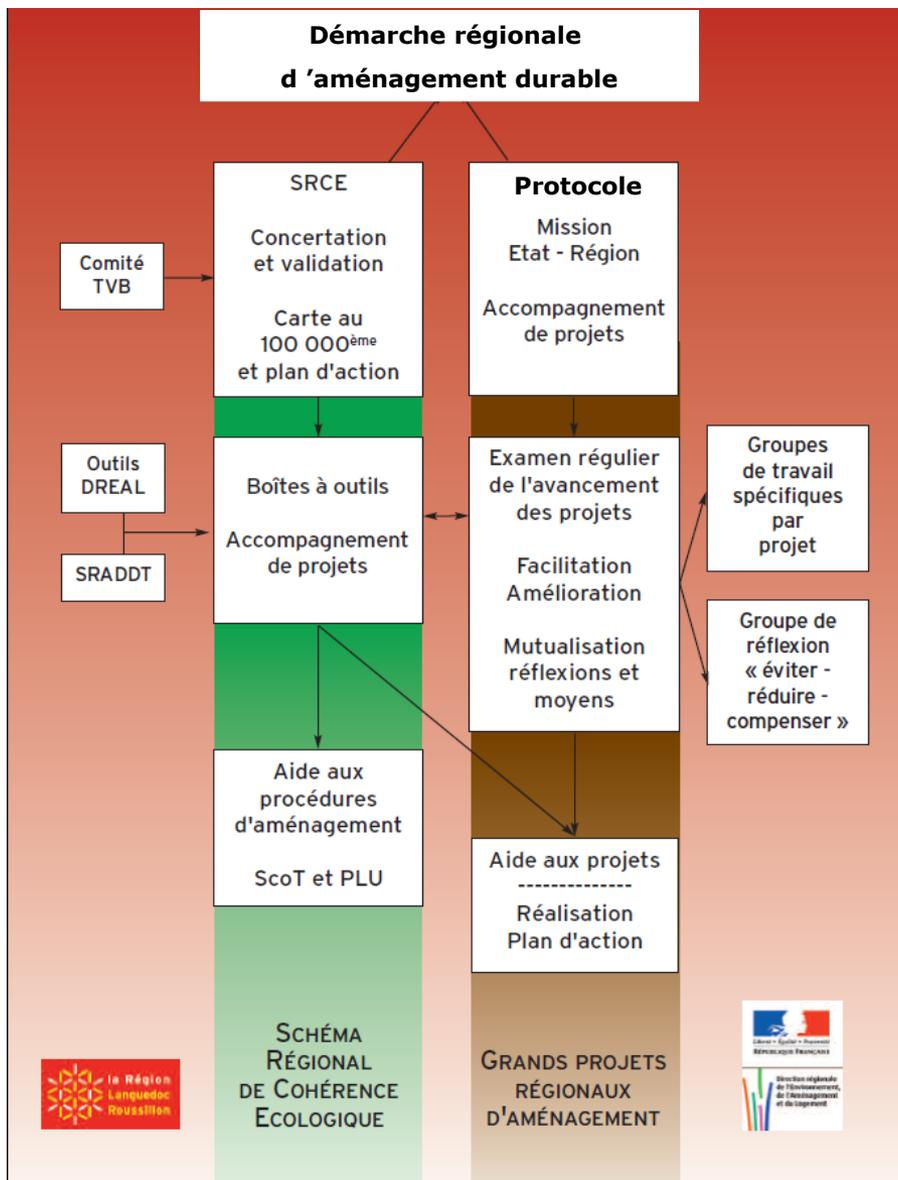


Délibération du Conseil régional du 23 octobre 2015



Arrêté préfectoral du 20 novembre 2015

# SRCE ex-LR : le parti pris



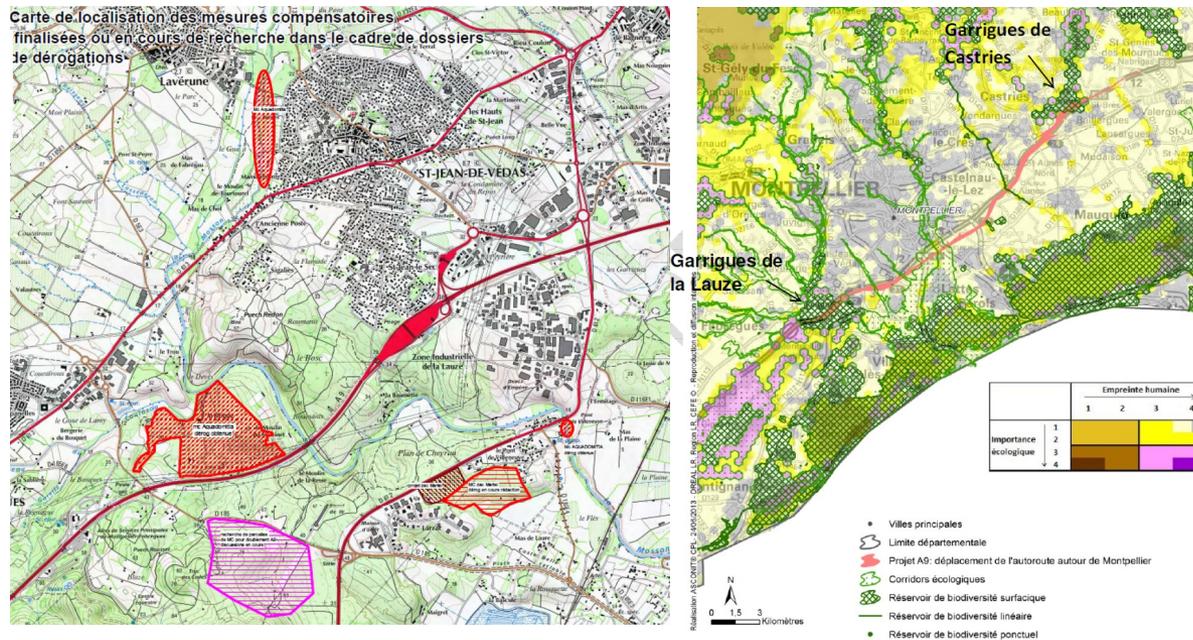
Objectifs de la démarche :

- améliorer l'intégration environnementale des projets d'aménagement
- prioriser et mettre en cohérence l'action publique sur la biodiversité

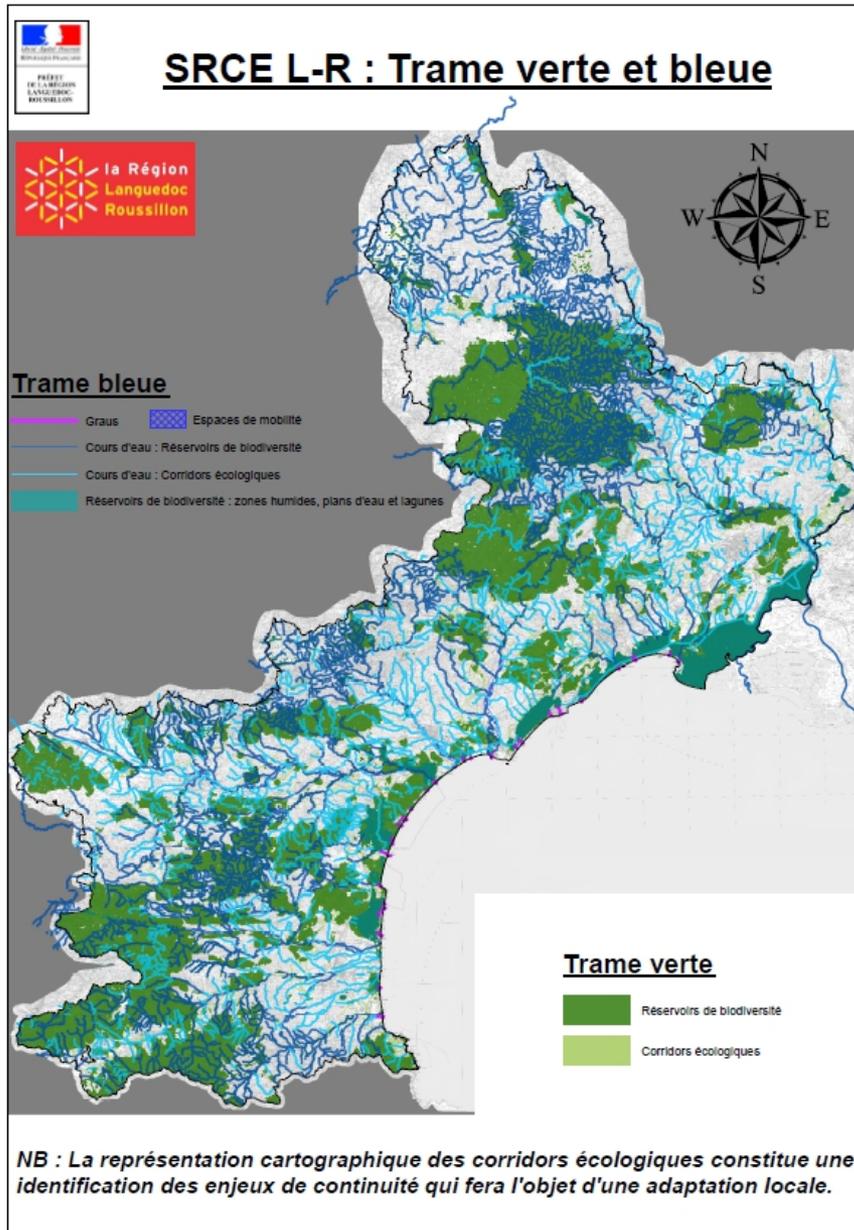
# *SRCE ex-LR : le parti pris*

## Accompagnement des projets et des maîtres d'ouvrage

## Appui à l'analyse des projets d'aménagement



# Le résultat



# SRCE L-R : Trame verte et bleue

ANNEXE 3

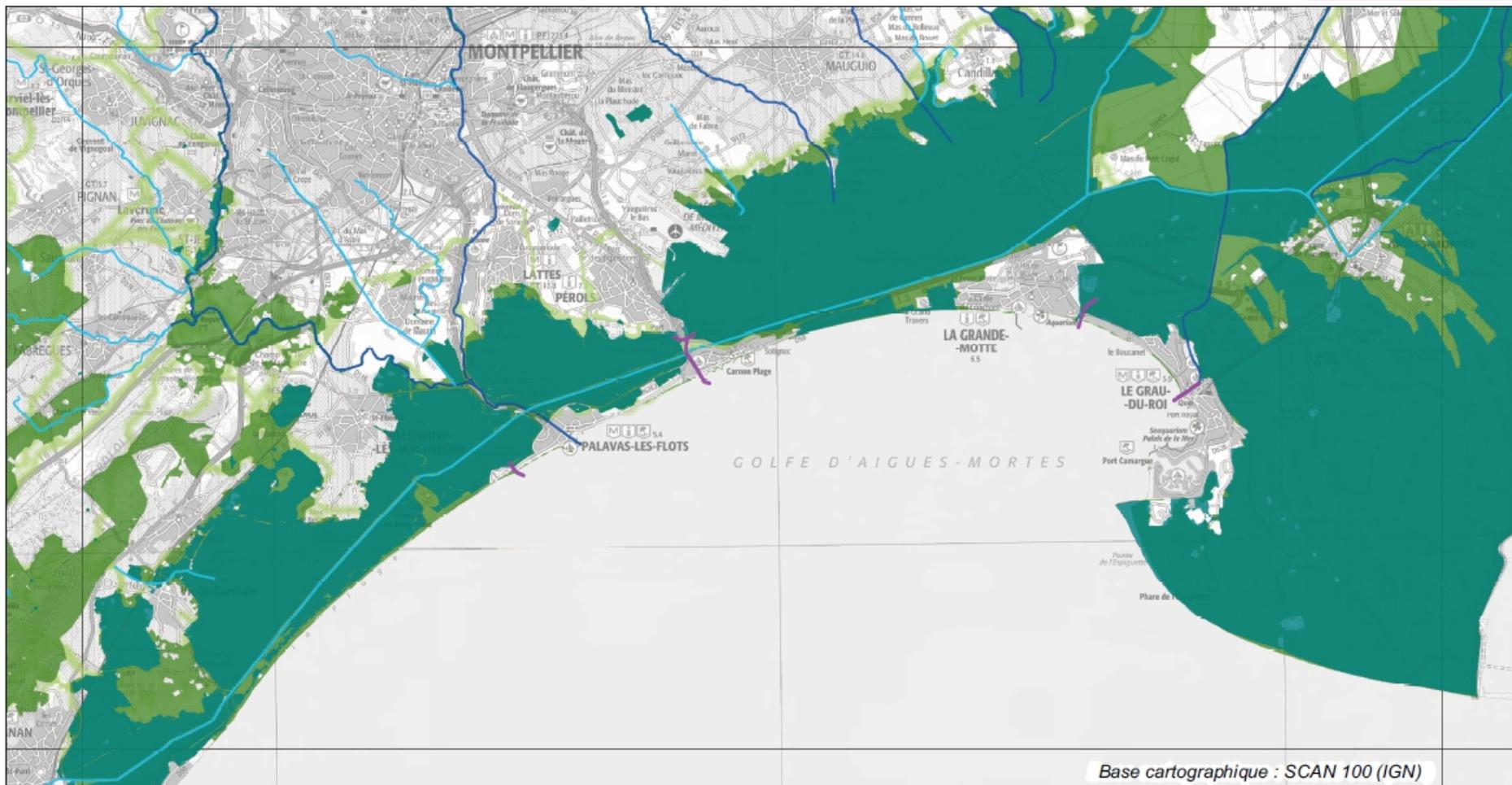
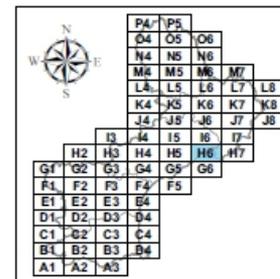
## Trame bleue

-  Graus
-  Cours d'eau : Réservoirs de biodiversité
-  Cours d'eau : Corridors écologiques
-  Réservoirs de biodiversité : zones humides et plans d'eau et lagunes

 Espaces de mobilité

## Trame verte

-  Réservoirs de biodiversité
-  Corridors écologiques



Base cartographique : SCAN 100 (IGN)

La représentation cartographique des corridors constitue une identification des enjeux de continuité qui fera l'objet d'une adaptation locale

L'échelle de prise en compte du SRCE est le 1:100 000e (format d'impression : A3)



# Mise en œuvre du SRCE



## 1. Financement

- **FEDER 2014-2020 : mesure 6d, 12 millions d'euros :**
  - travaux de préservation des milieux naturels (ex. trame verte)
  - travaux de restauration des milieux naturels (ex. cours d'eau)
  - travaux de valorisation milieux naturels (ex. aires protégées)
- **FEADER 2014-2020 :** réservoirs du SRCE retenus comme zonages à enjeux  
= éligibilité accrue des territoires au titre des MAEC

## 2. Mise en œuvre des recommandations du SRCE

- Projets du groupe de travail Éviter – Réduire – Compenser (GT ERC)
- Appui aux territoires pour la déclinaison du schéma (SCoT, PLU)
- Formations à l'outil 3D, communication



# Perspectives SRCE Région Occitanie

- **Convergence des SRCE ex-LR et ex-MP**

- Orientations
- Outils de mise en œuvre



- **Intégration des SRCE au SRADDET**

- Ordonnance à stabiliser
- Degré de prescription en question



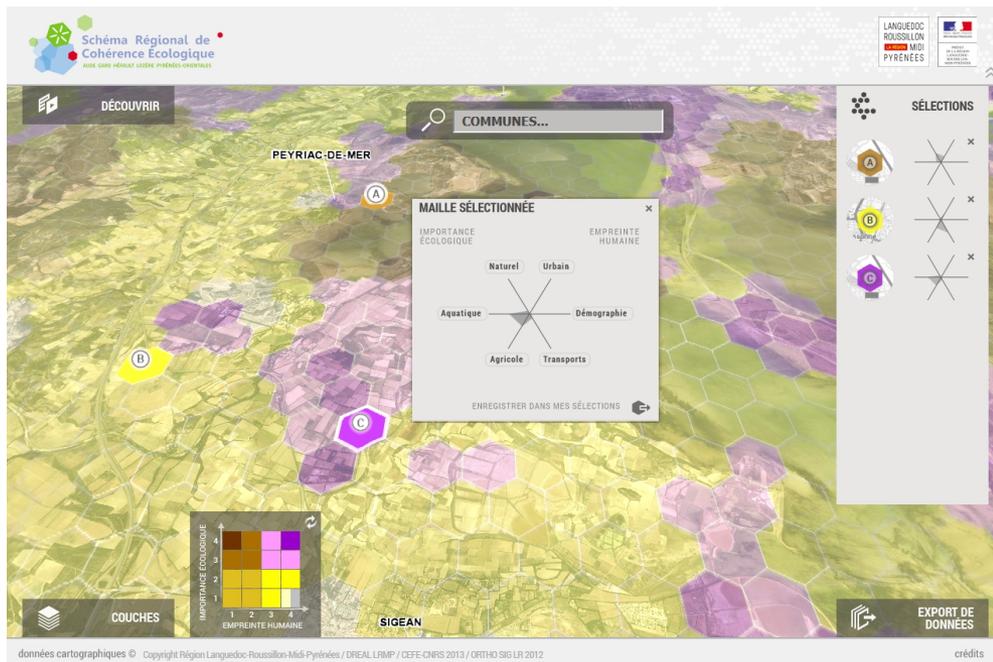
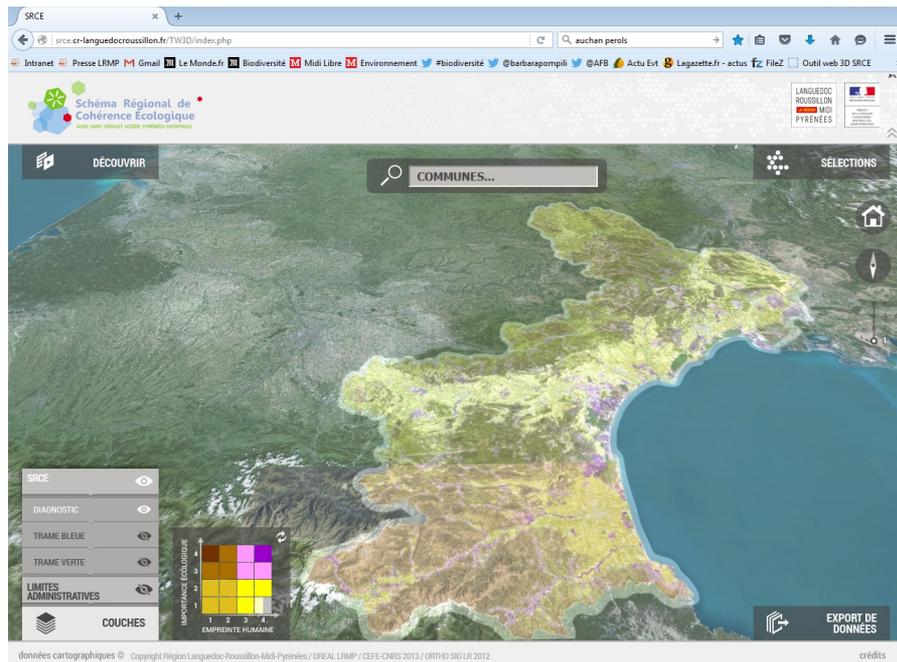
- **Élaboration de stratégies régionales**

- Organisation du chef de filât (CTAP, CTEP)
- Nouvelles stratégies régionales biodiversité
- Émergence AFB et ARB



# Accompagnement des projets et des maîtres d'ouvrage

## Outil web 3D d'aide à la décision




**DÉCOUVRIR**


 COMMUNES...


**SÉLECTIONS**



CRUSCADES MONTREDON-DES-CORBIERES ARMISSAN  
 ORNAISONS NARBONNE  
 BIZANET  
 SAINT-ANDRE-DE-ROQUELONGUE BAGES  
 MONTSERET GRUISSAN  
 PEYRIAC-DE-MER  
 PORTEL-DES-CORBIERES  
 SIGEAN PORT-LA-NOUVELLE  
 ROQUEFORT-DES-CORBIERES

- SRCE
- DIAGNOSTIC
- TRAME BLEUE
- TRAME VERTE
- LIMITES ADMINISTRATIVES
- COUCHES**

 RÉSERVOIRS  
 CORRIDORS

 **EXPORT DE DONNÉES**



**Schéma Régional de Cohérence Écologique**  
Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales

Le SRCE, un atout pour le développement de votre territoire.

Le SRCE c'est :  
- **1** diagnostic,  
- **1** cartographie de la trame verte et bleue,  
- **1** plan d'action :  
recommandations en aménagement du territoire, aide à la gestion pour les élus, aménageurs, agriculteurs, chasseurs, professionnels de l'environnement.  
**CONTACTS** [www.srce30.fr](http://www.srce30.fr)  
[www.tramverteetbleue.fr](http://www.tramverteetbleue.fr)



**ELU/E**  
Vous souhaitez élaborer votre SCOT/PLU, ou réaliser votre projet d'aménagement ?

**AMENAGEUR**  
Vous êtes impliqué(e) dans la construction d'une infrastructure, d'un aménagement d'ensemble ou d'un bâtiment ?

**ASSOCIATION**  
Vous souhaitez des informations sur les continuités écologiques ?

**CITOYEN/NE**  
Vous vous interrogez sur la valeur écologique de votre terrain ?

**LE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE**  
Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales,  
**VOUS CONCERNE !**

**Merci de votre attention !**